

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00097 Numéro SIREN : 800 080 830 Nom ou dénomination : A.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2019 sous le numéro de dépôt 8118

Greffe du tribunal de commerce de Fréjus



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/8118

Déposant :

Nom/dénomination : A.J.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 800 080 830

N° gestion : 2014 B 00097

SARL « A.J. »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

**Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD**

RCS FREJUS B 800 080 830

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
30 DEC. 2019
N° *2019/8118*

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

SARL « A.J. »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
Siège Social : 6 Rue des Migraniers
83310 GRIMAUD
RCS FREJUS B 800 080 830

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix neuf,
Le trente septembre,
A 9 heures,

Les associés de SARL A.J. , société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, divisé en 500 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Julien ANTOINE possédant 250 parts,
- La SARL LA SPAGHETTA, représentée par son Gérant, Monsieur Axel DE PAZ, possédant 250 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Messieurs Julien ANTOINE et Axel DE PAZ, co-gérants associés.

Les Présidents rappellent que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2019 et quitus à la gérance,
- Approbation de charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance.

Paraphes

2

JA *[Signature]*

Les Présidents déposent sur le bureau et mettent à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Les Présidents déclarent que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée leur donne acte de cette déclaration.

Les Présidents présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, les Président déclarent la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, les Présidents mettent successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2019 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comportent des dépenses et charges non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit code, pour un montant global de 40 543 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JA

AD

Paraphes



a. me

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 637 € de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte « Réserve CICE » 637 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Pour satisfaire à l'obligation imposée par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve le montant des appointements versés à la co-gérance au titre de l'exercice écoulé et qui s'est élevé à :

- Monsieur Julien ANTOINE : 67 219 €
- Monsieur Axel DE PAZ : 65 246 €

Les charges sociales TNS obligatoires et facultatives, prises en charge par la société, se sont élevées à :

- Monsieur Julien ANTOINE : 18 083 € et 214 €
- Monsieur Axel DE PAZ : 22 547 € et 0 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JA AP

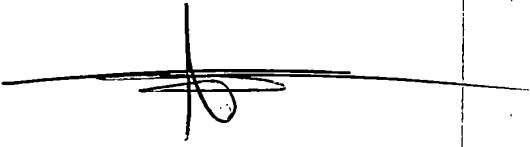
Paraphes



a. me

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, les Président déclarent la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

<u>Julien ANTOINE</u> 	<u>Axel DE PAZ</u> 
---	---

JA AdP

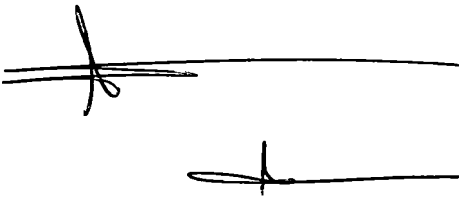
Paraphes



a. / me

DOSSIER ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

SIGNATURE DE LA GERANCE :



COPIES CERTIFIEES CONFORMES A L'ORIGINALE

COPIE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DEPOT DU
30 DEC. 2019
N° 2019/8118

Sarl AJ

6 Rue des Migranniers

83310 GRIMAUD

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2019
dossier AGOA

	Pages
- <i>Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat Liasses 2052 2053</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 9

G2C

893 Ch du Peyrat
ZA du Grand Pont
83310 GRIMAUD
04.94.55.66.55

Désignation de l'entreprise : <u>Sarl AJ</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>6 Rue des Migranniers</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>8 0 0 0 8 0 8 3 0 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le <u>31 03 2019</u>	
		N-1 <u>31 03 2018</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des qualifications concernant cette rubrique sont demandées dans l'annexe n° 2022

En Euros.

G2C



a. p. u.

Désignation de l'entreprise : Sarl AJ

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	182 892	181 819
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	637	1 073
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	189 029	188 392
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 521	13 171
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	960	219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	105 323	126 270
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 039	128 516
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	77	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	308 920	268 176
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	497 949	456 568
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-valeurs à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	249 949	262 877
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 508	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Sarl AJ

6 Rue des Migranniers

83310 GRIMAUD

ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

G2C

893 Ch du Peyrat

ZA du Grand Pont

83310 GRIMAUD

04.94.55.66.55



a. p. u.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluation des valeurs mobilières de placement	4
Disponibilités en Euros	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	5
---	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 497 948.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 623 594.77 Euros et dégageant un bénéfice de 636.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

G2C



a. p. m.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	900		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 474		2 777
Installations générales agencements aménagements divers	34 474		7 382
Matériel de transport	8 770		4 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 208		7 416
TOTAL	87 926		22 475
Autres participations	209 039		
Prêts, autres immobilisations financières	40 721		
TOTAL	249 760		
TOTAL GENERAL	338 587		22 475

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			900	900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 251	36 251
Installations générales agencements aménagements divers			41 856	41 856
Matériel de transport		8 770	4 900	4 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			18 625	18 625
TOTAL		8 770	101 632	101 632
Autres participations			209 039	209 039
Prêts, autres immobilisations financières			40 721	40 721
TOTAL			249 760	249 760
TOTAL GENERAL		8 770	352 292	352 292

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	900			900
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 847	8 042		21 889
Installations générales agencements aménagements divers	9 349	4 890		14 239
Matériel de transport	5 123	1 741	6 805	59
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 144	4 030		7 174
TOTAL	31 463	18 703	6 805	43 361
TOTAL GENERAL	32 363	18 703	6 805	44 261

G2C

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	8 042				
Instal. générales agenc. aménag. divers	4 890				
Matériel de transport	1 741				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 030				
TOTAL	18 703				
TOTAL GENERAL	18 703				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	193 989	193 989	
Autres immobilisations financières	40 721	40 721	
Autres créances clients	275	275	
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Impôts sur les bénéfices	31 121	31 121	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 552	6 552	
Débiteurs divers	5 411	5 411	
Charges constatées d'avance	77 858	77 858	
TOTAL	356 127	356 127	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 508	11 508		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	79 013	20 042	58 971	
Fournisseurs et comptes rattachés	105 323	105 323		
Personnel et comptes rattachés	26 284	26 284		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 912	71 912		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 784	7 784		
Autres impôts taxes et assimilés	6 058	6 058		
Groupe et associés	960	960		
Autres dettes	77	77		
TOTAL	308 920	249 949	58 971	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	73 714			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 872			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

G2C

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût dernier cout d'achat connu par simplification proche du cout moyen.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 271
Dettes fiscales et sociales	28 989
Total	51 261

G2C

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 858
Total	77 858

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ROCOBIN	75 194	75.25	25 247
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

G2C

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
30 DEC. 2019

N° 2019/8118

COMPTE DE RESULTAT
POUR
DECLARATION DE CONFIDENTIALITE
DES COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme

Le 30/09/2019.

Signature

